

Département de la Seine-Maritime
Arrondissement du Havre
Canton de Fécamp
Commune de VATTETOT SUR MER
76111

Réunion du Conseil Municipal

Compte rendu du 04 mars 2020

Date de la convocation : 29 février 2020

Membres en exercice : 11

Présents ou représentés : 07

Votants : 07

Absents excusés : 03

Absent : 01

Secrétaire : Andrea REYNAUD

Objet : Compte rendu

Ouverture de séance : 19h30

L'an deux mil vingt, le quatre Mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck BLANCHET, Maire.

Etaient également présents : Mesdames et Messieurs Frédéric CAYEUX, Helen MOTTE, Dominique GROUT, Andrea REYNAUD, Laurent CROCHEMORE, et Jean-Yves SORET

Absents excusés : Madame Marie-Paule LOSSET et Messieurs Daniel ALLAIN et Vincent DELEGUE

Absente : Madame Morgane SENAY.

I- Procès-Verbal

Présents ou représentés : 7 Pour : 7 Contre : 0 abstention : 0

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé à l'unanimité des présents.

II- Compte de gestion 2019 budget communal

délibération 2020/01

Présents ou représentés : 7 Pour : 7 Contre : 0 abstention : 0

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacune des opérations effectuées du 01/01/2019 au 31/12/2019,

Le Conseil Municipal **DECLARE** que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

III - Compte administratif 2019 budget communal

délibération 2020/02

Présents ou représentés : 6 Pour : 6 Contre : 0 abstention : 0

Selon la loi NOTRe, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des travaux effectués en 2019

<i>Fourneaux CVFC Normandie pour salle polyvalente</i>	<i>5 854.80 €</i>
<i>Remplacement extincteur</i>	<i>140.05 €</i>
<i>Poste soudure</i>	<i>79.90 €</i>
<i>Achat matelas pour gîte 9060</i>	<i>129.00 €</i>
<i>Equipement DEHONDT pour agent technique</i>	<i>2 559.60 €</i>
<i>Clavier + souris ordinateur</i>	<i>34.90 €</i>
<i>Hotspot wifi gîtes</i>	<i>1 210.80 €</i>
<i>Congélateur gîte 9061</i>	<i>375.00 €</i>
<i>Concession logiciel 2019</i>	<i>2 640.00 €</i>
<i>Parasols x 3 pour gîtes</i>	<i>139.97 €</i>
<i>Réfrigérateur gîte 9061</i>	<i>653.00 €</i>
<i>Drapeaux</i>	<i>149.16 €</i>
<i>3 Téléviseurs Led Philips pour gîtes</i>	<i>2 094.98 €</i>

Mini réfrigérateur pour mairie	159.99 €
2 aspirateurs pour gîtes	499.98 €
Micro-ondes pour mairie	59.99 €
Jeux extérieurs enfant ALTRAD collectivités	3 522.00 €

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Yves SORET, doyen du Conseil Municipal, pour présenter le Compte administratif 2019. Celui-ci se présente comme suit :

Section de fonctionnement :

Excédent de 72 992.70 € - solde cumulé 182 990.43 €

Section d'investissement :

Déficit de 24 750.36 € - solde cumulé – 76 061.89 €

Monsieur le Maire se retire et le Conseil Municipal l'**APPROUVE** à la majorité des présents.
Monsieur le Maire reprend la séance et remercie Monsieur Jean-Yves SORET.

IV – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019

délibération 2020/03

Présents ou représentés : 7 Pour : 7 Contre : 0 abstention : 0

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019, constatant qu'il présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	22 281,47 €		- 24 750,36 €	73 593,00 €	- 73 593,00 €	- 76 061,89 €
FONCT	109 997,73 €		72 992,70 €			182 990,43 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019	182 990,43 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	76 061,89 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	106 928,54 €
Total affecté au c/ 1068 :	76 061,89 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2018	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

IV- Compte de gestion 2019 « Le Clos mesure »

délibération 2020/04

Présents ou représentés : 7 Pour : 7 Contre : 0 abstention : 0

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacune des opérations effectuées du 01/01/2019 au 31/12/2019,

Le Conseil Municipal **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

V – Compte administratif 2019 « Le Clos Masure »

délibération 2020/05

Présents ou représentés : 6 Pour : 6 Contre : 0 abstention : 0

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Yves SORET, doyen du Conseil Municipal, pour présenter le Compte administratif 2019. Celui-ci se présente comme suit :

Section d'investissement :

Excédent de 145 015 € - solde cumulé 162 751.17 €

Monsieur le Maire se retire et le Conseil Municipal l'**APPROUVE** à la majorité des présents.

Monsieur le Maire reprend la séance et remercie Monsieur Jean-Yves SORET.

V – Inscription des chemins ruraux au PDIPR

délibération 2020/06

Présents ou représentés : 7 Pour : 7 Contre : 0 abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et de régions,

Vu les articles 56 et 57 de la loi N°83 663 du 22 juillet 1983 et la circulaire du 30 août 1988 relative aux Plans Départementaux des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR),

Vu l'article L311-3 de la loi de simplification du droit n° 2004-1343 du 9 décembre 2004, relative notamment à l'inclusion du PDIPR au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatif aux sports de nature (PDESI).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

1) **ACCEPTE** l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), des chemins ruraux suivants, reportés sur la carte ci-annexée :

Noms ou numéros du chemin rural	Section cadastrale
CR n°5 de la Haie d'Etigues à Vaucottes	
CR n°24	
CR n°3 dit du Bois des Hogues à l'Eglise	
CR n°18 dit Chemin du Bois	
Chemin de la Vallée	
CR n°5 bis dit de la Pierre du Moulin	
Chemin de la Carrière	

- 2) **S'ENGAGE** également à proposer un itinéraire de substitution en cas de modification suite à des opérations foncières ou de remembrement,
- 3) **S'ENGAGE** à conserver leur caractère public,
- 4) **PREND ACTE** que l'inscription des chemins ruraux au PDIPR vaut inscription au PDESI.



Questions diverses et informations :

Monsieur le Maire rappelle la tenue des élections municipales et demande aux conseillers une présence pour la bonne tenue du bureau de vote.

Monsieur le Maire poursuit par de chaleureux remerciements à l'ensemble des conseillers municipaux pour le travail effectué durant ce mandat, des présences de certains en commissions et en CM.

Pour conclure, il est porté à la connaissance des conseillers municipaux la nomination de Maire honoraire de Mr Jean-Yves SORET pour l'ensemble de son travail d' élu.

Monsieur le Maire souligne l'importance du travail d' élu, rappelant les grandes actions menées par Mr SORET et son équipe durant de nombreux mandats.

De ce fait, il est remis, à Mr SORET la première médaille d'honneur de la commune de Vattetot-sur-mer.

Fin de séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Maire
Franck BLANCHET

